



**Créée en mars 2021,  
l'Association Internationale des Rosés de Terroirs  
passe à l'action !**

### **« Rosés de Terroirs Expérience », une stratégie triennale (2022-2024).**

Le 30 novembre 2021, l'Association Internationale des Rosés de Terroirs (AIRT) adopta une première **stratégie triennale intitulée "Rosés de Terroirs Expérience"**, avec pour objectif de permettre aux prescripteurs, aux revendeurs et in fine aux amateurs de trouver, découvrir, goûter des rosés de terroirs, en France mais aussi progressivement à l'étranger.

**Au cours des 3 prochaines années**, l'association ambitionne :

- de coopter et valoriser **100 cuvées de référence originaires du monde entier** (34 à ce jour);
- d'organiser **10 évènements professionnels** ciblant les médias et revendeurs;
- de mobiliser **300 lieux de dégustation-vente partenaires** (domaines viticoles, bars à vin, restaurants, cavistes etc), en France et aux Etats-Unis notamment;
- de développer un **groupe de partisans sur les réseaux sociaux**, l'un professionnel (500 prescripteurs et revendeurs), l'autre grand public (5 000 lovers).

**Au printemps 2022**, cette stratégie prendra donc son envol, avec :

- l'affichage progressif du **logo "Rosés de Terroirs Expérience"** par les domaines et revendeurs proposant une ou plusieurs cuvées sélectionnées par l'association ;
- un **1<sup>er</sup> évènement dédié aux « fous furieux » de rosés de terroirs** (producteurs, revendeurs, médias).



### **Dégustation permanente et point presse à Wine Paris 2022.**

L'association vous invite sur le **stand du Cru Tavel à Wine Paris 2022** (Hall 4 E 305) :

- pour un **point presse le 14 février à 12h** en présence de plusieurs de vigneron, ainsi que de Jérémy ARNAUD, dirigeant de Terroir Manager, expert du marché des rosés;
- et pour une **« expérience » de dégustation, sans rendez-vous et tout au long du salon,** des rosés de terroirs cooptés à ce jour (liste sur [www.rosesdeterroirs.com](http://www.rosesdeterroirs.com)).

**Pour toute demande d'information, d'interview et d'échantillons**, mais aussi faire partie du cercle très privilégié des « fous furieux » de rosés de terroirs, Sandra GAY, responsable de l'AIRT, se tient à votre disposition : [contact@rosesdeterroirs.com](mailto:contact@rosesdeterroirs.com).

## Cuvées sélectionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Sur [www.rosesdeterroirs.com](http://www.rosesdeterroirs.com), l'association :

- réceptionne toute l'année les candidatures du monde entier ;
- établit et actualise la liste des cuvées sélectionnées en renvoyant vers les vigneron concernés (courriel, site internet).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les cuvées retenues sont **au nombre de 34**.

Les rosés de terroirs admis par l'association lors de ses dégustations de cooptation sont :

- d'une **grande diversité**; en effet, par sa couleur et surtout son goût, chacun raconte une histoire liée à **un endroit de nature** (caractéristiques), un vigneron (personnalité, talent), et une ambition singulière (choix, partis pris) ;
- d' **1 an minimum** ;
- conformes à la réglementation française en termes de **bilan écophyto** (quantité et qualité de résidus de pesticides autorisés dans le vin).

**AOC Bandol** (France) : Château de Pibarnon, Château Pradeaux, La Bastide Blanche, Domaine Maubernard, Domaine la Sufrière (cuvée tradition), Domaine de Terrebrune, Domaine de la Tour du Bon

**AOC Bardolino Chiaretto** (Italie) : Le Fraghe, Guerrieri Rizzardi

**AOC Bordeaux Clairet** (France) : Vignobles Chaigne et Fils (cuvée Château Ballan Larquette)

**AOC Côtes de Provence** (France) : Château de Roquefort (cuvée Corail), Clos Cibonne (cuvée Château Cibon)

**AOC Côtes de Toul** (France) : Maison Lelièvre (cuvée Les Evêques)

**AOC Côtes du Rhône** (France) : Domaine de l'Odylée (cuvée Rosé d'Automne)

**AOC Costières de Nîmes** (France) : Château Beaubois (cuvée Élégance)

**AOC Faugères** (France) : Domaine de l'Ancienne Mercerie (cuvée Frou Frou)

**AOC Rosé-des-Riceys** (France) : Pascal Manchin, Jacques de France

**AOC Sancerre** (France) : Domaine Fournier Père et Fils

**AOC Tavel** (France) : Les Vignerons du Castelas (cuvée Respelido), Les Vignerons de Tavel et Lirac (cuvée Trésor des Sables), Cellier des Chartreux (cuvée Domaine les Hautres-Roches), Domaine des Muretins, Domaine Maby (cuvées La Forcadière et Prima Donna), Domaine Pélaquié, Domaine Lafond Roc-Epine, Château d'Aquéria, Château Trinquevedel (cuvées du Château et Les Vignes d'Eugène), Château de Manissy (cuvée la Langoustière), Domaine le Vieux Moulin, Domaine Corne – Loup, Domaine Amido (cuvée les Amandines), Les Grandes Serres (cuvée La Rosé d'Aimée).